



Le Fonds Etincelles

Qu'est-ce que le Fonds Etincelles ?

La Fondation Portray aide les personnes en situation de handicap.
Le Fonds Etincelles est une des activités de la Fondation Portray.

Le Fonds Etincelles est une aide financière.

Si une personne en situation de handicap
a un chouette projet, activité, envie
pour rendre sa vie plus agréable,
et si la personne a des difficultés pour financer son projet,
le Fonds Etincelles peut l'aider à payer son projet.



Pourquoi cela s'appelle le Fonds Etincelles ?

Une étincelle est petite mais est le début d'une grande chose.
Une étincelle brille longtemps.
Une étincelle allume un feu, elle apporte de la joie.

Comme un chouette projet.

Un chouette projet rend la vie plus agréable.

Un chouette projet dure longtemps,

Un chouette projet apporte de la joie dans la vie de tous les jours.



Qui peut demander de l'aide au Fonds Etincelles ?

Vous pouvez faire une demande au Fonds Etincelles :

- si vous êtes en situation de handicap : handicap mental, cérébro-lésion, poly-handicap ou autisme.
- et si vous habitez en Belgique.
- et si vous n'avez pas assez d'argent pour payer votre projet.



Que finance le Fonds Etincelles ?

Le Fonds Etincelles paye une activité, une envie, un objet.

Quelque chose qui est vraiment chouette pour vous.

Quelque chose qui est important pour vous.

Quelque chose qui va rendre votre vie plus belle
et apporter du positif pendant longtemps.

Toutes les idées de projets sont possibles.

Voici quelques exemples :

Des sorties avec des amis
pour vous amuser et rester en contact.



Aménager votre logement
pour vous sentir bien chez vous.



Prendre soin de vous
pour vous sentir bien dans votre peau
et avoir confiance en vous.



Un vélo adapté
ou un abonnement de transport
pour faciliter vos trajets
vers vos activités et travail.



Un ordinateur pour faciliter la communication.



Des soins médicaux pour se sentir mieux : dentiste, lunettes, appareil auditif...



Des loisirs ou un séjour de répit, pour sortir du quotidien et découvrir d'autres horizons.



Comment demander ?

Il faut remplir un formulaire de demande.

Le formulaire se trouve sur le site internet de la Fondation Portray :

www.fondation-portray.be/index.php/fonds-projets/31-etincelles

Vous pouvez demander de l'aide à une personne de votre entourage pour remplir le formulaire.



Combien le Fonds Etincelles peut donner d'argent ?

Vous avez + de 25 ans :

le Fonds Etincelles peut donner entre 50 € et 1 000 € maximum.

Vous avez – de 25 ans :

le Fonds Petites Etincelles peut donner entre 50 € et 500 € maximum.



Qui décide ?

Le Comité du Fonds Etincelles est composé :

- des donateurs : ces personnes généreuses donnent l'argent pour réaliser les projets,
- des administrateurs de la Fondation Portray : ces personnes guident et contrôlent la Fondation Portray,
- de la directrice de la Fondation Portray.

Le Comité se réunit pour lire votre demande.

Le Comité décide si votre projet est accepté.



Quand demander ?

Vous pouvez envoyer votre demande toute l'année.

Le Comité se réunit 2 fois par an : en février et en septembre.



Que répond le Comité ?

Le Comité reçoit beaucoup de demandes, c'est difficile de choisir.

Le Comité peut dire oui ou non à votre projet.

- Si le Comité dit non :
C'est le projet qui est refusé.
Mais vous pouvez proposer un autre projet
au prochain Comité.
- Si le Comité dit oui :
Il faut remplir d'autres formulaires pour recevoir l'argent.
Il faut prendre des photos de l'achat ou de l'activité,
et écrire comment votre vie est rendue plus belle.



Vous pouvez contacter

Céline Bernard, elle travaille à la Fondation Portray.

Son téléphone est 02 534 00 38

Son mail est etincelles@fondation-portray.be

Adresse de la Fondation Portray : Rue Colonel Bourg, 123/6 - 1140 Bruxelles